

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/49

18 mai 1998

(98-2045)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

SAARC

Déclaration distribuée par les Ministres du commerce

A la veille de la deuxième Conférence ministérielle de l'OMC, nous, membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale,

Affirmons notre adhésion au système commercial multilatéral qui, en offrant aux relations commerciales internationales un cadre fondé sur des règles, joue un rôle inappréciable dans la promotion de la croissance économique mondiale;

Notons que les avantages de la libéralisation ont été regrettablement asymétriques, car la libéralisation a été beaucoup plus lente dans les domaines qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement, dont la majorité n'a pas bénéficié de l'accroissement du commerce et de l'investissement, et elle a aggravé les disparités au plan des revenus entre les pays et dans les pays eux-mêmes;

Nous déclarons préoccupés par le fait que la libéralisation est présentée comme une panacée pour tous les problèmes économiques, ce qui détourne l'attention de la nécessité urgente de briser les entraves structurelles au développement - le fardeau écrasant de la dette des pays en développement, le besoin de financement à des conditions de faveur pour le développement et les restrictions au transfert de technologies;

Convenons que la libéralisation du commerce devrait être un moyen de promouvoir le bien-être et la prospérité économiques de tous les pays;

Soulignons que le système commercial multilatéral doit assurer des avantages mutuels et équilibrés à tous les Membres de l'OMC;

Convenons que la deuxième Conférence ministérielle de l'OMC devrait clairement:

- réaffirmer la primauté du système commercial multilatéral, lequel comprend un cadre pour l'élaboration d'accords commerciaux régionaux qui le complètent et concordent avec ses règles,
- dénoncer les nouvelles forces du protectionnisme qui se dissimulent sous des préoccupations concernant l'environnement, les conditions sociales, les normes du travail et toutes les autres formes d'obstacles non tarifaires,
- accélérer le processus de libéralisation dans les domaines qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement,

./.

- encourager les pays développés Membres qui maintiennent des restrictions quantitatives sur les produits textiles et les vêtements à éliminer rapidement celles-ci afin d'offrir un accès aux marchés intéressant sur le plan commercial aux exportations de ces produits en provenance des pays en développement, et promouvoir l'harmonisation des règles d'origine sur une base non discriminatoire,
- veiller à la mise en oeuvre effective des dispositions relatives au traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement,
- souligner la nécessité de mettre en oeuvre rapidement et pleinement les décisions et recommandations issues de la Réunion de haut niveau de l'OMC sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des PMA, qui prévoient un élargissement de l'accès aux marchés pour les produits de ces pays, le renforcement des capacités dans leurs activités liées au commerce et l'accroissement des flux d'investissement qui leur sont destinés;

Convenons que la principale tâche qui attend la Conférence ministérielle de l'OMC est d'engager un processus efficace pour recenser les problèmes rencontrés dans le cadre de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay ou inhérents à ceux-ci, et de suggérer des moyens de remédier à ces problèmes;

Considérons que les activités futures de l'OMC devront consister essentiellement, en premier lieu, à assurer une mise en oeuvre totale et équilibrée des accords déjà conclus et, en second lieu, à donner effet aux décisions prises au sujet des négociations et des travaux futurs prévus dans le "programme incorporé";

Demandons instamment que toutes les décisions adoptées à la Conférence ministérielle s'inscrivent dans un processus transparent, soient fondées sur le consensus et visent à établir un équilibre global entre les intérêts de tous les Membres, en particulier les pays en développement Membres.

Bangladesh

Bhoutan

Inde

Maldives

Népal

Pakistan

Sri Lanka
